Les activités du PMU se poursuivent

ven 30/10/2020 - 16:33

Une bonne nouvelle en cette période de reconfinement : contrairement au printemps dernier, le PMU poursuit ses activités. « *Nous vous informons que les courses hippiques françaises se poursuivent dans les mêmes conditions que depuis le mois de mai (huis clos) et sans modification du programme* », écrit ainsi l'opérateur dans un message adressé à ses partenaires. De même, la prise de paris hippiques reste disponible en points de vente. « *Nous vous invitons donc à maintenir actifs les terminaux de prises de paris et les bornes (si vous en êtes équipés) dans le respect des gestes barrière* », indique le PMU.

Pour cela, l'opérateur conseille de « *ne pas diffuser les courses si vous disposez de TV et éteindre vos écrans d'informations hippiques si vous êtes équipés* », « *désinfecter le matériel de prise de paris très régulièrement », « faciliter le respect des distances entre vos clients grâce à un marquage au sol* », « *rappeler les principaux gestes barrières à votre clientèle avec un affichage dédié* », « *inviter au paiement des paris et des gains par CB (en privilégiant le sans contact, jusqu'à 50 euros)* », et « *faire connaître les paris à distance à vos parieurs* », sachant que les points de vente sont rémunérés sur ces paris.

L'assistance téléphonique du PMU est accessible de 7 heures à 20 heures au 0800 347 347. L'opérateur met également à jour régulièrement des informations dans l'espace Club Avantage, ainsi que différents modèles d'affiches.